

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-972/SG/ESJ portant nomination d'instituteurs principaux et d'instituteurs stagiaires .

n° 72-972/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

22 juin 1972

Numéro JO

n° 13 du 10/07/1972

Date du numéro

10 juillet 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Les élèves-instituteurs ci-après désignés, admis à l'examen du Certificat élémentaire de fin d'études normales, session du 15 mai 1972, sont nommés, pour compter du 1er octobre 1972, instituteurs stagiaires (indice 450) : MM. Abdillahi Aidid Farah; Abdillahi Elmi Houdon ; Ismaël Aden Hassan ; Abdi Osman Omar ; Koulmyeh Ismaël Abdi. Mlle Asrar Mahmoud Ibrahim ; MM. Osman Moussa Omar ; Youssef Nour Karieh; Aboubakar Daoud Ibrahim.

Art. 2

M. Mahmoud Farah Omar, élève-instituteur principal, admis à l'examen du Certificat de fin d'études normales, session du 15 mai 1972, est nommé, pour compter du 1er octobre 1972. instituteur principal stagiaire (indice 500).

Art. 3

— Sur proposition du jury de l'examen du Certificat élémentaire de fin d'études normales, MM. Ali Hassan Ahmed et Kalite Abdallah Gomai cesseront d'être élèves-instituteurs le 30 septembre 1972.